

RAPPORT N°200 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 12 OCTOBRE 2019

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 5 au 12 octobre 2019 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins deux (2) personnes ont été assassinées dans la province Cibitoke. Les victimes n'ont pas été identifiées. Une autre personne a échappé à une tentative d'assassinat à Muyinga.

Le rapport évoque en outre six (6) cas d'arrestations arbitraires ; toutes ces personnes sont des membres de l'opposition ainsi que des agressions orchestrées par des membres de la milice imbonerakure.

1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique

- Des individus non identifiés ont assassiné deux hommes dont les corps ont été découverts sur la colline Ngoma, commune Murwi, province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 6 octobre 2019. Des témoins rapportent que les victimes ont été retrouvées ligotées à un arbre.

Sos-Torture/Burundi note que la police n'a pas identifié les victimes à ce jour. L'administration a cependant ordonné l'enterrement des deux corps sans permettre des enquêtes supplémentaires pouvant permettre de les identifier et de connaître leurs bourreaux.

- Des individus non identifiés ont tenté d'assassiner Karl Munoga sur la colline Rugari, commune et province Muyinga (nord-est du pays) dans la soirée du 3 octobre 2019. Des proches rapportent que la victime a reçu un violent coup d'un objet en fer à la tête, qui l'a laissé agonisant.

Sos-Torture/Burundi note que M. Munoga a été secouru par des habitants du voisinage et évacué pour recevoir des soins. La victime est en outre membre du comité communal du parti d'opposition UPRONA (Union pour le Progrès National). La police n'a arrêté aucun suspect à ce jour.

2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

- Des agents de la police ont arrêté cinq personnes dont quatre enseignants sur la colline Karonda, zone Kigwena, commune et province Rumonge (sud-ouest du pays) le 4 octobre 2019. Des témoins rapportent que les cinq personnes sont tous des membres du parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté) qui ont été désignés aux policiers par des membres de la milice imbonerakure du parti au pouvoir CNDD-FDD. Ces derniers accusent les cinq personnes d'avoir tenu une réunion nocturne de leur parti.

Sos-Torture/Burundi note des arrestations arbitraires basées sur des accusations fallacieuses des membres du parti au pouvoir.

- Des membres de la milice imbonerakure ont agressé des militants de l'opposition qui partageaient un verre dans un bar du quartier Nyange-Bushaza, commune et province Kirundo (nord du pays) le 10 octobre 2019. Des témoins rapportent que les miliciens du parti CNDD-FDD ont débarqué dans le bar et exigé au propriétaire de chasser des membres du parti CNL. Des affrontements sont survenus et cinq personnes ont été blessées.

Sos-Torture/Burundi note la violence des affrontements orchestrés par les miliciens imbonerakure ayant entraîné des blessures graves de trois militants du CNL : Cyprien Nkuzimana, Philbert Jumapili et Jean Hatungimana. Sos-Torture/Burundi note que pendant ces affrontements, deux membres de milice : Marie Mbarushimana et Jean Barukwege ont été également blessés. La police de Kirundo n'a mené aucune investigation.

Des membres de la milice imbonerakure encadrés par des agents de la Police National ont arrêté Monsieur Silas Majambere, membre du groupe d'animation du Parti CNL sur la colline Gitumba, zone Nyamakarabo, Commune Mugina province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 10 octobre 2019.

Sos-Torture/Burundi note une arrestation abusive ayant des visés politiciennes et une interférence des membres de la milice Imbonerakure dans les affaires de la Justice, et déplore la complicité de la police dans les actes d'intimidation des opposants perpétrés par les Imbonerakure.



SOS – Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.

SOS-TORTURE